



L'ENTREPRENEURIAT

Faits et chiffres

L'entrepreneuriat représente un enjeu majeur pour la société française.

**Afin d'éclairer l'action des nombreux acteurs, publics comme privés,
qui s'impliquent en faveur de son développement,
ce document apporte quelques faits et chiffres clés.**

SOMMAIRE

Avant-propos	p. 4
Le panorama de l'entrepreneuriat : synthèse	p. 5
L'entrepreneuriat en France : très nombreux appelés, beaucoup d'élus	p. 6
Le paysage entrepreneurial en France évolue à l'ère des mutations profondes	p. 7
Les profils des publics impliqués dans un projet entrepreneurial évoluent	p. 8
La création d'entreprises en France est dynamique	p. 9
La création des entreprises qui atteignent rapidement plus de dix salariés contribue positivement à l'amélioration de la productivité et à la création de la valeur ajoutée	p. 10
Les nouvelles entreprises créent moins d'emplois au démarrage par rapport à celles de certains voisins européens	p. 11
La création d'emplois à 3 et à 5 ans s'améliore	p. 12
La création de valeur par la création d'entreprises varie selon les secteurs	p. 13
Les entreprises françaises ont une bonne pérennité, qui cependant varie fortement en fonction de différents critères	p. 14
Le taux de transmission des entreprises peut être amélioré, en particulier pour certains secteurs	p. 15
Si la création de la valeur par les micro-entrepreneurs reste limitée, le régime est un levier majeur d'insertion et de sensibilisation à l'entrepreneuriat	p. 16
La frontière entre le salariat et l'entrepreneuriat est de plus en plus réinterrogée	p. 17

L'ENTREPRENEURIAT, C'EST QUOI ?

Un mot « valise »

Un mot « valise » qui masque une réalité protéiforme difficilement synthétisable.

Une définition*

« Entrepreneurship is an activity that involve the discovery, evaluation and exploitation of opportunities to introduce new goods and services, ways of organisation, markets, processes, and raw materials through organizing efforts that previously had not existed ».

(Shane et Venkataraman, 2000, Shane, 2003).

Un état d'esprit et une dynamique d'action

L'esprit entrepreneurial a pour qualités : la prise de risques, l'esprit d'initiative, la force de conviction, la pugnacité... Mais au-delà de ces caractères qui traduisent plutôt un tempérament, l'entrepreneur se distingue par sa capacité à appréhender le changement, à y repérer des opportunités de développement et à faire advenir quelque chose de nouveau.

Un objet médiatique

Une réalité en proie aux effets de mode (ex. *start-up*).

* Définition non exclusive

LE PANORAMA DE L'ENTREPRENEURIAT : SYNTHÈSE

- ◆ En France, **550 000** entreprises ont été créées en 2016 : la création est dynamique et contribue positivement à la productivité et à la valeur ajoutée.
- ◆ L'activité entrepreneuriale, tout en étant intense, reste inférieure à l'intention : **14%** contre **3%** en 2014, des freins persistent.
- ◆ Le **paysage entrepreneurial** se transforme à la fois sur les plans :
 - des aspirations,
 - des *business models*,
 - des profils des entrepreneurs.
- ◆ La création de valeur par la création d'entreprise **varie fortement selon les secteurs**.

Et une large majorité des nouvelles entreprises **créent peu d'emplois** : **74%** des entreprises nouvellement créées n'emploient aucun salarié au démarrage. En revanche, un petit nombre d'entreprises sont à croissance rapide, tant en valeur ajoutée qu'en emplois.
- ◆ Les entreprises françaises ont en moyenne une **bonne pérennité**. Celle-ci **varie fortement** en fonction du secteur d'activité, du statut juridique, de l'accompagnement ou encore du profil du créateur.
- ◆ Le **taux de transmission des entreprises est à un niveau insuffisant**, en particulier pour certains secteurs. **Seules 2,7% des TPE commerciales et 7,3% des PME et ETI sont transmises** en moyenne chaque année. **Le taux de transmission familiale** varie du quart au cinquième de celui de l'Allemagne ou de l'Italie.
- ◆ **46%** des demandeurs d'emploi choisissent le régime du micro-entrepreneur pour créer leur entreprise : c'est un levier majeur d'insertion et de sensibilisation.
- ◆ La **frontière entre le salariat et l'entrepreneuriat** est de plus en plus réinterrogée et le développement de nouvelles modalités concourt à développer l'esprit d'entreprendre.

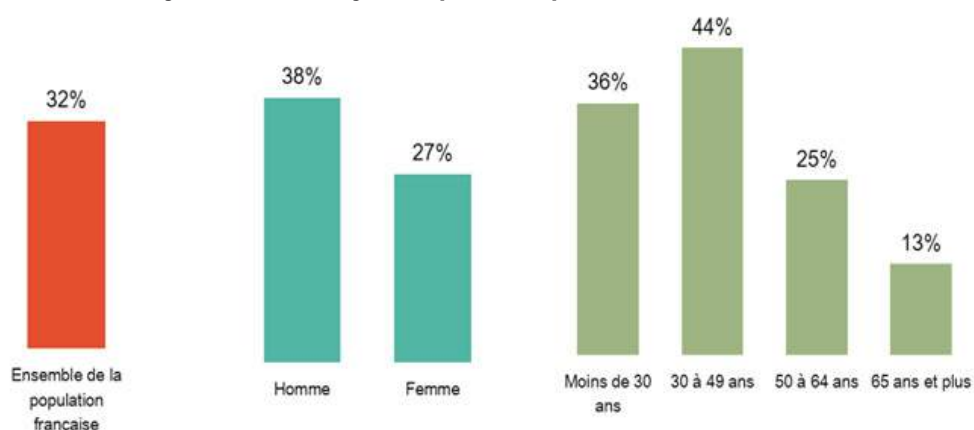


Jeunes entrepreneurs

L'ENTREPRENEURIAT EN FRANCE : TRÈS NOMBREUX APPELÉS, BEAUCOUP D'ÉLUS

L'appétence pour l'entrepreneuriat grandit ces dernières années en France. Toutefois, **l'activité entrepreneuriale reste inférieure à l'intention entrepreneuriale**, alors qu'elles sont d'un niveau équivalent en Allemagne, au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis. Cela peut tenir à ce que les intentions affichées sont nettement plus nombreuses en France, et le chiffre global de ceux qui deviennent entrepreneurs en France est déjà élevé ; et pour ceux qui ne passent pas à l'acte, à d'autres opportunités ou au sentiment que l'entrepreneuriat ne s'adresse pas à tout le monde, ou à la perception des risques, dont la complexité administrative et financière.

Part des Français dans une dynamique entrepreneuriale⁽¹⁾

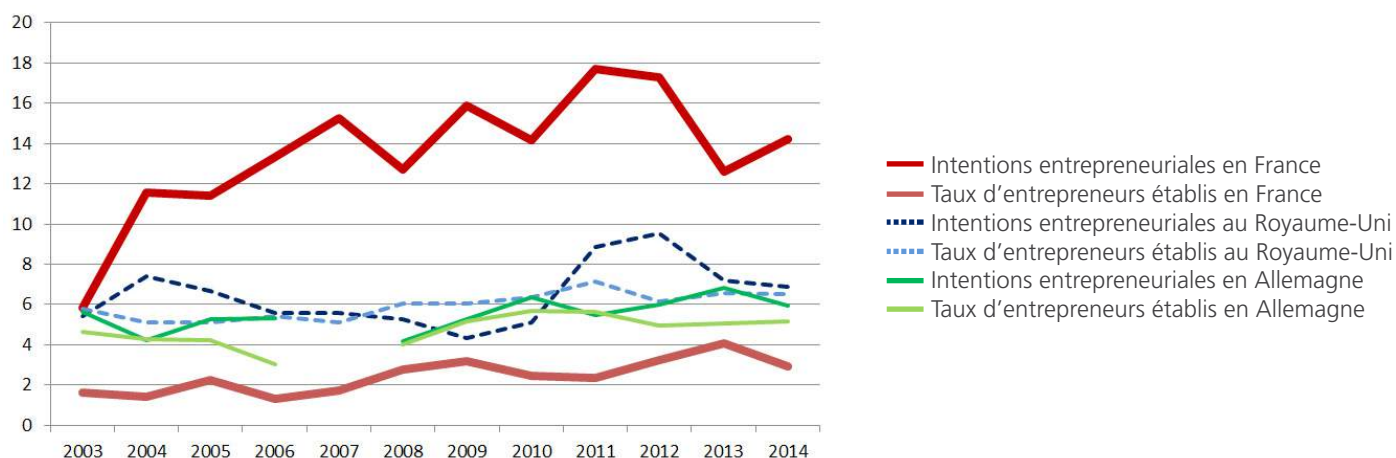


Graphique 1 : L'indice entrepreneurial français selon le genre et selon l'âge

Pour 89 % des Français, l'entreprise renvoie à quelque chose de positif⁽²⁾.

57 % des Français considèrent que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière.

Évolution de l'intention entrepreneuriale et du taux d'entrepreneurs établis⁽³⁾



(1) Enquête TMO pour l'AFE, *Indice entrepreneurial français*, 2016.

(2) Sondage IPSOS-Le Monde en 2014.

(3) Source : *Global Entrepreneurship Monitor*, 2016.

LE PAYSAGE ENTREPRENEURIAL EN FRANCE ÉVOLUE À L'ÈRE DES MUTATIONS PROFONDES

L'entrepreneuriat est un facteur d'insertion sociale très fort

L'entrepreneuriat est pour partie du *self-employment* et donc un facteur d'insertion sociale très fort.

La recherche d'une plus grande autonomie et d'un meilleur équilibre entre vie privée et professionnelle favorise le développement de l'entrepreneuriat

La recherche d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée favorise le développement d'activités choisies qui revêtent des formats juridiques variables* : micro-entrepreneurs, portage salarial... La porosité entre le salariat et le travail indépendant est de plus en plus grande. « Le rêve de créer sa propre entreprise correspond avant tout à l'idéal de pouvoir vivre d'un travail qui corresponde mieux à la personnalité de chacun, qui ait du sens et qui permette de s'affranchir de certaines contraintes »⁽¹⁾.

Enfin la conjonction de besoins d'innovation dans les organisations, d'aspirations des individus à plus d'autonomie favorisent le développement de l'intrapreneuriat, de l'essaimage et des formats hybrides⁽²⁾.

Une augmentation significative de l'appétence des jeunes, notamment diplômés

Les actions de sensibilisation et de formation à l'esprit d'entreprendre menées en milieu scolaire et supérieur se traduisent aujourd'hui par une augmentation significative de l'appétence des jeunes à l'entrepreneuriat. 36 % des jeunes de moins de 30 ans sont dans une dynamique entrepreneuriale selon « l'indice entrepreneurial français » de 2015.

La « révolution numérique » démocratise et accélère la création d'activité

En même temps qu'elle favorise l'essor de nouvelles activités, elle transforme également les modèles existants, les standards, les pratiques et les usages.

L'ESS amène à l'entrepreneuriat de nouveaux profils attirés par les valeurs de démocratie et d'utilité sociale

« L'ESS rassemble un ensemble d'entreprises dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale⁽³⁾ ». L'ESS connaît une dynamique de croissance régulière avec plus de 5 000 nouvelles entreprises créées / an⁽⁴⁾.

* Cet équilibre entre vie privée et vie professionnelle ne semble pas acquis pour tous les types d'entrepreneuriat. Selon le sondage *OpinionWay* pour *Legalstart.fr*, 74 % des dirigeants d'entreprises et entrepreneurs considèrent que la vie d'entrepreneur n'est pas compatible avec la vie de famille.

(1) BNP Paribas, *Etude BNP Paribas-Opinionway, Les Français et l'entrepreneuriat, 2017*

(2) Agence France entrepreneur, *Opinionway, Les Français, les entreprises et le travail indépendant, 2016*

(3) <https://www.economie.gouv.fr/cedef/economie-sociale-et-solidaire>

(4) CNECRES, *Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire, 2017*

LES PROFILS DES PUBLICS IMPLIQUÉS DANS UN PROJET ENTREPRENEURIAL ÉVOLUENT

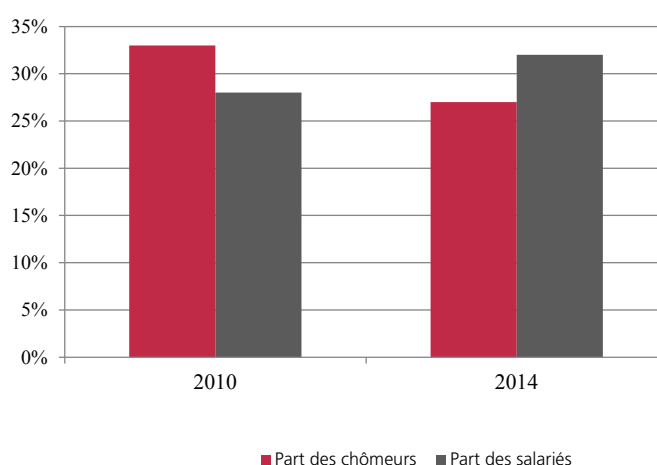
Une hausse de l'entrepreneuriat des jeunes

Le nombre de créations d'entreprises par les jeunes de moins de 30 ans a plus que triplé entre 2006 et 2015, passant de 43 000 à 131 000, alors qu'il a doublé pour l'ensemble de la population.

Cette hausse est notamment portée par les jeunes diplômés : la part de créateurs diplômés de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle est passée de 27 % à 31 % de 2010 à 2014.

Une hausse des créations d'entreprises par les salariés⁽¹⁾

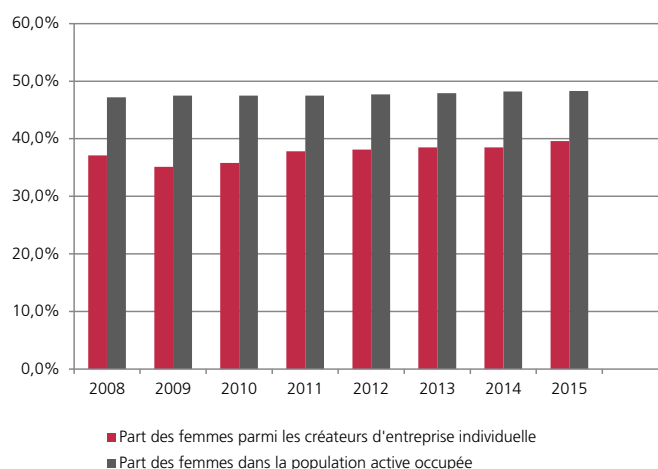
Hors régime micro-entrepreneur



Une hausse de l'entrepreneuriat féminin

En 2010, les femmes représentent 32 % des créateurs et repreneurs d'entreprises, soit une augmentation de plus de 6 points par rapport à 2002⁽²⁾.

Part des femmes parmi les créateurs d'entreprises individuelles⁽³⁾ et part des femmes dans la population active occupée⁽⁴⁾



(1) INSEE, *Enquêtes SINE*, 2014.

(2) AFE, *La création d'entreprises au féminin : quelles spécificités ?* 2014.

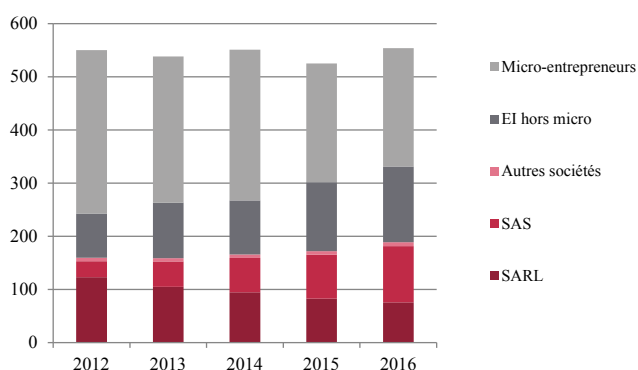
(3) INSEE, *Part des femmes parmi les créateurs d'entreprise individuelle, séries annuelles*, 2017.

(4) INSEE, *Enquêtes emplois*, 2012, 2014, 2017.

LA CRÉATION D'ENTREPRISES EN FRANCE EST DYNAMIQUE

Le nombre de créations augmente tendanciellement entre 2002 et 2010, sous l'effet conjugué de l'évolution positive de l'entrepreneuriat dans les mentalités françaises et des différentes mesures favorisant l'entrepreneuriat. La croissance s'est accentuée à partir de 2009 avec la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur. Le nombre de créations est resté relativement stable depuis 2010, autour de 550 000 unités par an, avec une hausse du nombre de sociétés créées.

Évolution des créations d'entreprises (milliers)⁽¹⁾



Taux de création d'entreprises⁽²⁾

Allemagne	7,2%
France	9,9%
Royaume-Uni	15,5%

Évolutions pour les sociétés

En 2016, 56 % des sociétés nouvellement créées sont des sociétés par actions simplifiées, après 48 % en 2015, 39 % en 2014 et 30 % en 2013. Cette hausse est principalement due aux SAS à associé unique ou unipersonnelles. La part des sociétés à responsabilité limitée (SARL) décroît : en 2016, elles constituent 40 % des créations de sociétés, après 57 % en 2014.

(1) INSEE, *répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)*.

(2) Commission européenne, *Annual Report on European SMEs, 2015/2016*.

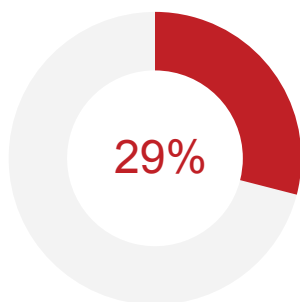
LA CRÉATION DES ENTREPRISES QUI ATTEIGNENT RAPIDEMENT PLUS DE DIX SALARIÉS CONTRIBUE POSITIVEMENT À L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET À LA CRÉATION DE LA VALEUR AJOUTÉE

Contribution à la hausse de la valeur ajoutée

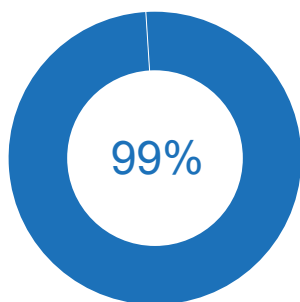
La création d'entreprises (nette) contribue positivement à **l'accroissement de la productivité de l'économie** française : environ **+0,3 point pour les entreprises de plus de 10 salariés⁽¹⁾**. Cependant, aucune donnée n'existe sur la productivité apportée par les entreprises de moins de 10 salariés. L'augmentation du nombre d'entreprises créées pour un volume de création d'emploi équivalent pourrait produire une baisse de la productivité.

Distribution de la création de valeur

- La **valeur ajoutée** créée par les nouvelles entreprises représente **17 Mds€**, soit environ **1 % du PIB⁽²⁾**.
- Néanmoins, la contribution des entreprises créées à la création de valeur ajoutée est hétérogène :



1 % des entreprises créées ont généré 29 % de la valeur ajoutée créée par les nouvelles entreprises.



La **quasi-totalité de la valeur ajoutée** créée par les nouvelles entreprises est **créée par 50 % entreprises créées**.

(1) France Stratégie, *Note d'Analyse n°57, Croissance de la productivité en France, le rôle de la réallocation des parts de marché entre entreprises* (2017). L'étude porte sur les entreprises de plus de 10 salariés.

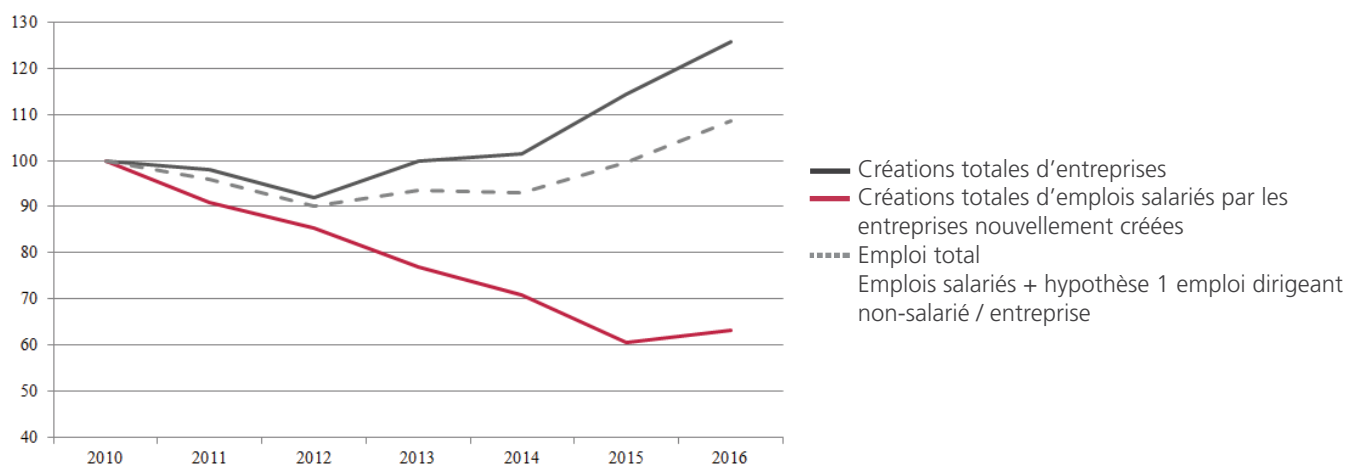
(2) Travaux DGE, sur la base de l'enquête SINE : valeur ajoutée des entreprises créées en 2010 après 3 ans.

LES NOUVELLES ENTREPRISES CRÉENT MOINS D'EMPLOIS AU DÉMARRAGE PAR RAPPORT À CELLES DE CERTAINS VOISINS EUROPÉENS

En 2014, 74 % des entreprises nouvellement créées n'emploient aucun salarié au démarrage, tandis que seules 7 % ont 3 salariés ou plus⁽¹⁾. Cette situation est une spécificité française : selon la Commission européenne, les entreprises françaises ont moins de salariés au démarrage qu'en Allemagne et au Royaume-Uni.

Les créations d'emplois salariés imputables aux entreprises créées diminuent depuis 2010, avec un léger rebond observé en 2016.

Créations d'emplois et créations d'entreprises (base 100 en 2010) - hors micro-entrepreneurs



- En 2016, les créations d'entreprise (hors micro-entrepreneurs) **ont créé 63 000 emplois salariés** ; l'économie française a créé 187 000 emplois nets.
- À titre de comparaison, les reprises d'entreprise concernent annuellement :
 - 1,2 million d'emplois s'agissant des 15 600 opérations portant sur les PME/ETI,
 - 115 000 emplois s'agissant des 45 000 opérations portant sur les TPE⁽³⁾.

(1) Travaux P3E + INSEE, données SINE.

(2) Données INSEE, SIRENE 2010-2016.

(3) BPCE, *Les carnets de la cession-transmission des PME et des TPE*, 2017.

LA CRÉATION D'EMPLOIS À 3 ET À 5 ANS S'AMÉLIORE

La création d'emplois à 3 et à 5 ans s'améliore

- 5 ans après leur création, une entreprise sur deux emploie au moins un salarié. Elles sont 20 % à employer plus de 3 salariés 5 ans après leur création, en hausse significative par rapport aux entreprises créées en 2002, qui ne sont que 8 % à employer 3 salariés et plus 5 ans après leur création⁽¹⁾.

Le volume d'emploi total créé par les nouvelles entreprises évolue peu durant les 3 premières années de leur création

- Dans les entreprises créées en 2010, environ 400 000 personnes travaillent fin 2013 dont plus de la moitié est salariée.⁽²⁾
- La hausse du nombre de salariés dans les entreprises créées en 2010 pérennes (environ 120 000) compense les pertes d'emplois dans les entreprises créées en 2010 cessées (environ 120 000 dont 34 000 emplois salariés).

Les entreprises qui ne recrutent pas, connaissent en moyenne moins de difficultés que les entreprises ayant recruté

- Près de 50 % des entreprises dont l'effectif n'a pas augmenté par rapport au démarrage, 1 an après ou 3 ans après, déclarent ne pas avoir de problème.
- Les entreprises ayant embauché à ces horizons connaissent en moyenne plus de problèmes (de production et coûts de production, relationnels avec le personnel).
- L'ordonnance n° 2017-1388 du 22 septembre 2017 portant diverses mesures relatives au cadre de la négociation collective (« loi travail ») tend à réduire nombre de ces difficultés.

Comparaison internationale - nombre d'entreprises par taille en France et en Allemagne (en 2014)⁽³⁾

Pays	1-9 salariés	10-19 salariés	20-49 salariés	50-249 salariés	250+ salariés
Allemagne	2 075 830	229 590	113 213	55 981	11 046
France	2 991 860	73 254	45 700	19 254	4 154
Royaume-Uni ⁽⁴⁾	1 581 200	106 911	54 027	26 388	6 008

(1) Travaux DGE, sur la base de l'enquête SINE.

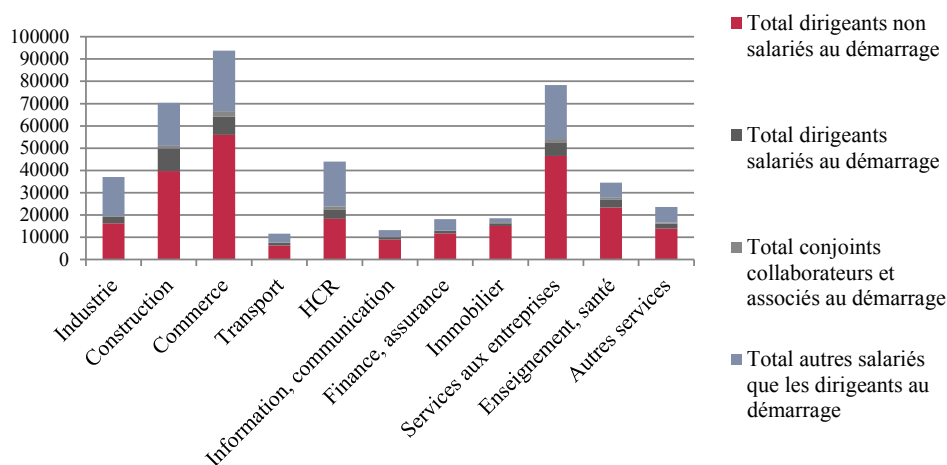
(2) Extrapolation à partir des enquêtes SINE (2010).

(3) Source : bases de données de l'OCDE.

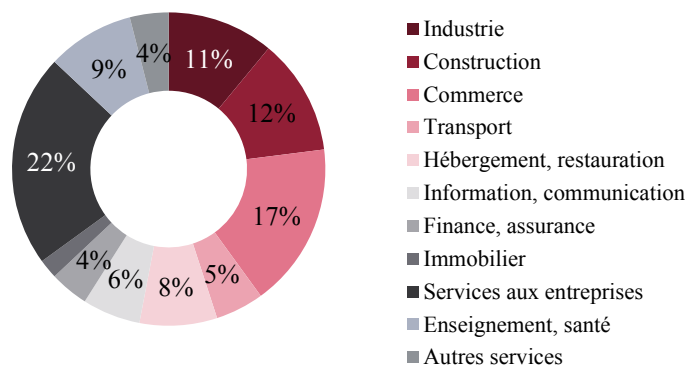
(4) Pour le Royaume-Uni, les dernières données disponibles sont pour l'année 2013.

LA CRÉATION DE VALEUR PAR LA CRÉATION D'ENTREPRISES VARIE SELON LES SECTEURS

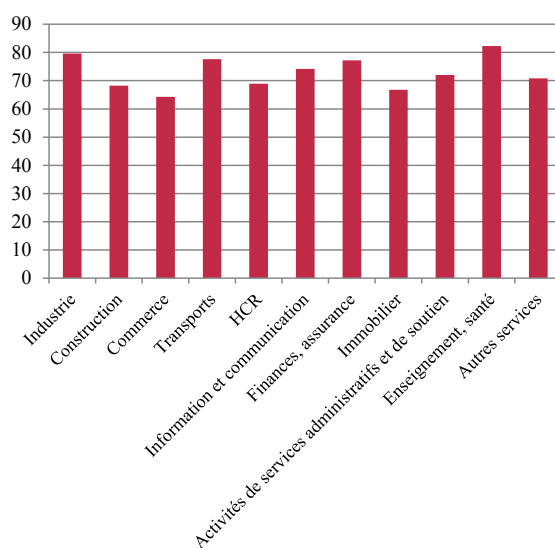
Nombre total d'emplois par secteur créés au démarrage (entreprises créées en 2010)⁽¹⁾



Création de la valeur ajoutée par secteur en % du total (entreprises créées en 2010 quatre ans après leur création)⁽¹⁾



Pérennité des entreprises à 3 ans en % (entreprises créées en 2010)⁽²⁾



Note de lecture : Les entreprises créées dans l'industrie et le commerce contribuent à hauteur de 11 % et 17 % à la valeur ajoutée respectivement.

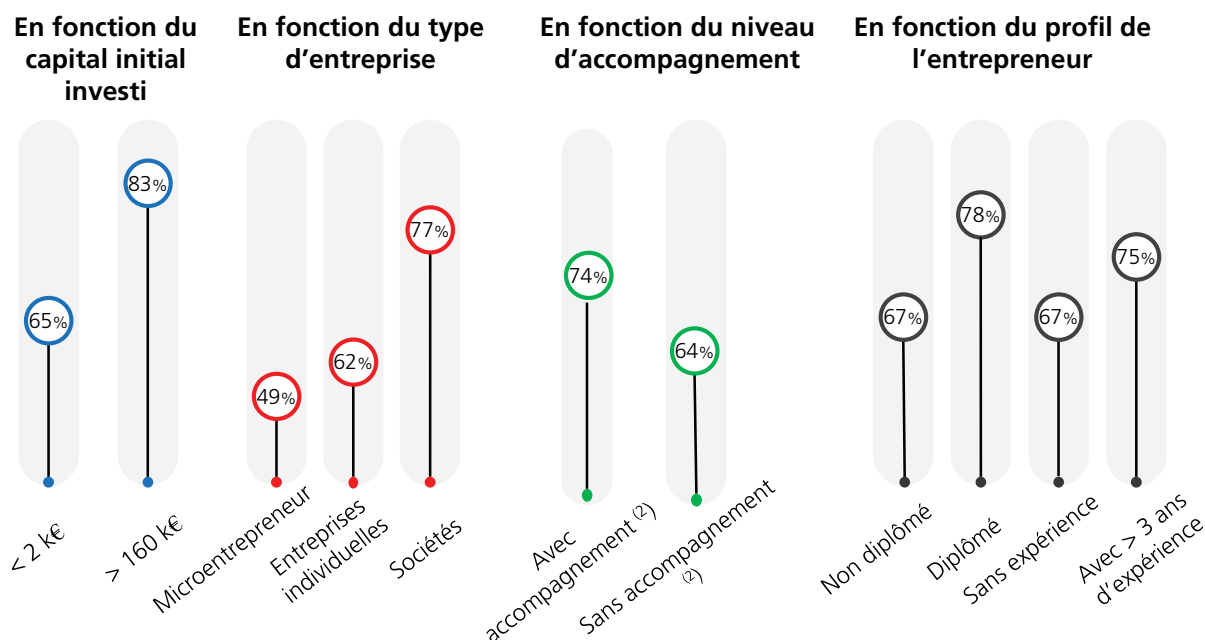
Les entreprises créées dans l'industrie présentent un nombre d'emplois salariés peu élevé par rapport au commerce. Cependant, la pérennité des entreprises créées dans le commerce est moindre par rapport à celles créées dans l'industrie.

(1) Travaux P3E, sur la base de l'enquête SINE.

(2) INSEE, Enquêtes SINE.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES ONT UNE BONNE PÉRENNITÉ, QUI CEPENDANT VARIE FORTEMENT EN FONCTION DE DIFFÉRENTS CRITÈRES⁽¹⁾

Pérennité à 3 ans des entreprises créées en 2010



Pérennité à 1 an des entreprises créées en 2009⁽³⁾

Allemagne	78%
Royaume-Uni	91%
France	81%
UE	80%

Pérennité à 5 ans des entreprises créées en 2009⁽³⁾

Allemagne	46%
Royaume-Uni	47%
France	49%
UE	44%

(1) INSEE, enquêtes SINE.

(2) Données Sine 2010, calcul établi à partir des données DGE et selon l'hypothèse de « 20 % entreprises accompagnées / 80 % non accompagnées » (tout type d'accompagnement confondu).

(3) Eurostat, *Business demography statistics*, 2016.

LE TAUX DE TRANSMISSION DES ENTREPRISES PEUT ÊTRE AMÉLIORÉ, EN PARTICULIER POUR CERTAINS SECTEURS

La reprise d'entreprises reste entravée par des facteurs culturels, organisationnels et fiscaux, en particulier pour les TPE : seules 2,7 % des TPE sont en moyenne transmises chaque année, contre 7,3 % des PME et ETI. Si toutes les entreprises ne se prêtent pas à la reprise, le taux de transmission est à un niveau insuffisant dans certains secteurs pour assurer le renouvellement des capacités de production et maintenir un niveau minimum d'activité dans des territoires fragiles.

Chiffres clés⁽¹⁾

73 %

En 2014, environ 7,3 % des PME et ETI ont été transmises (15 360). Ce nombre est en baisse de 6 % par rapport à 2013 et représente 1,2 million d'emplois dont 450 000 pour les seules PME.

2,7 %

En 2014, environ 2,7 % des TPE commerciales ont été transmises (45 000), représentant environ 115 000 emplois.

16 %

16 % d'échec de la cession malgré les recherches du cédant partant à la retraite⁽²⁾.

12 %

Avec un taux de 12 %, la France reste l'un des pays qui dispose du plus faible taux de transmission familiale en Europe (65 % en Allemagne, 76 % en Italie)⁽³⁾.

La progression de la part des dirigeants âgés risque d'accentuer les déséquilibres du marché de la transmission – reprise d'entreprises

La rentabilité économique des entreprises décroît significativement avec l'âge du dirigeant au-delà de 60 ans, rendant l'entreprise plus difficile à céder. Or, la part des dirigeants âgés est en progression en France (plus de 25 % des 2,4 millions d'indépendants en France, hors activités agricoles, ont plus de 55 ans).

(1) BPCE l'Observatoire, *La cession-transmission des PME et des TPE*, Les carnets 2017.

(2) DCASPL, *Etude sur les causes de la reprise ou de la non reprise des entreprises individuelles suite au départ en retraite de leur dirigeant*, 2007.

(3) Edhec Family Business Center, étude réalisée à partir de la base Orbis, des études Transregio (2005), Tsoutsoura (2015) et Mellerio (2009), novembre 2016.

SI LA CRÉATION DE LA VALEUR PAR LES MICRO-ENTREPRENEURS RESTE LIMITÉE, LE RÉGIME EST UN LEVIER MAJEUR D'INSERTION ET DE SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT

Le micro-entrepreneuriat permet de faciliter l'initiative économique, en permettant de tester ou de développer une activité dans un cadre qui, même réformé en 2014, reste largement simplifié. Il est par ailleurs un facteur important d'insertion des publics fragiles⁽¹⁾.

Chiffres clés

-0,3 % Les immatriculations de micro-entrepreneurs sont en léger recul (-0,3 %), après une forte baisse en 2014 et 2015 suite à des réformes qui ont rapproché le régime du micro-entrepreneur du droit commun.

49 % Les micro-entreprises ont une pérennité très faible : parmi les 60 % qui ont réellement démarré une activité, 49 % sont pérennes à trois ans.

60 % Seuls 60 % des micro-entrepreneurs immatriculés au 1^{er} semestre 2014 démarrent une activité avant la fin de l'année.

8 000 € 75 % des micro-entrepreneurs ont un revenu d'activité inférieur à 8 000 euros par an, alors que moins de 25 % des indépendants classiques sont dans ce cas.

Des créateurs relativement jeunes

Plus de 30 % des nouveaux micro-entrepreneurs en 2015 ont entre 20 et 29 ans, et 60 % ont un âge compris entre 20 et 39 ans.

Un statut relativement prisé par les salariés du privé et les chômeurs créateurs d'entreprises

Les micro-entrepreneurs sont essentiellement des salariés du privé (38 %). 46 % des demandeurs d'emploi choisissent le statut de micro-entrepreneur pour créer leur entreprise, contre 16 % pour les entreprises individuelles ou sociétés unipersonnelles relevant de régimes sociaux et fiscaux de droit commun.

Un faible taux de transformation des micro-entrepreneurs en EI ou société relevant de régimes sociaux et fiscaux de droit commun

En 2015, seules 2 % des micro-entrepreneurs créés en 2010 et survivants en 2015 sont transformés en EI ou en société.

Les micro-entrepreneurs ne consacrent qu'une part de leur temps à l'activité de micro-entrepreneur

En 2015, plus d'un micro-entrepreneur enregistré en 2010 et survivant en 2015 sur 3 ne consacre que 35h par mois à son activité de micro-entrepreneurs. Seuls 38 % des micro-entrepreneurs consacrent plus de 70 heures par mois à leur activité⁽²⁾.

(1) 45 % des bénéficiaires de l'ADIE en 2016 sont des micro-entrepreneurs.

(2) Etudes DGE, sur la base de l'enquête SINE

LA FRONTIÈRE ENTRE LE SALARIAT ET L'ENTREPRENEURIAT EST DE PLUS EN PLUS RÉINTERROGÉE

La porosité entre les deux régimes s'accroît et favorise l'émergence de « zones grises ». Ce phénomène s'explique par l'émergence de nouvelles formes d'organisations et de modalités du travail et par le changement des aspirations individuelles des jeunes générations en particulier. Ces facteurs permettent d'amener à l'entrepreneuriat des individus qui n'en avaient pas le projet initial. L'enjeu est de faciliter et d'accompagner ces évolutions et d'en faire des leviers pour développer l'entrepreneuriat et favoriser les transitions de carrières, sans fragiliser la protection des salariés.

Portage salarial, CAE, CAPE

- Le **portage salarial** est une relation contractuelle tripartite dans laquelle un salarié porté ayant un contrat de travail avec une entreprise de portage salarial effectue une prestation pour le compte d'entreprises clientes. Il séduit aujourd'hui 65 000 portés⁽¹⁾.
- Le **statut d'entrepreneur salarié** permet à un porteur de projet qui rejoint une coopérative d'activités et d'emploi (CAE) de bénéficier d'un cadre juridique existant et d'une protection sociale. Toute la gestion administrative, fiscale et comptable est mutualisée. Il a déjà séduit plus de 7 000 personnes⁽²⁾.
- Le **contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE)** est un contrat par lequel une société ou une association fournit à une personne physique en difficulté d'insertion un programme de préparation à la création ou reprise d'entreprise et à la gestion d'une activité économique.

Collaborateurs de plateformes collaboratives

13 000 emplois salariés directs sont comptabilisés mais le phénomène reste complexe à mesurer⁽³⁾.

Intrapreneuriat

L'intrapreneuriat consiste pour un salarié dans une organisation à mener un projet entrepreneurial. L'issue de la démarche peut permettre la création d'une nouvelle entité ou d'une nouvelle activité sans essaimage. 37 % des entreprises françaises recourent à l'intrapreneuriat dont 9 % avec un programme dédié. 66 % des intrapreneurs indiquent que leurs projets ont été adoptés par leur entreprise⁽⁴⁾.

(1) Selon les chiffres de la Fédération des entreprises de portage salarial (FEPS).

(2) <http://www.cooperer.coop/>.

(3) ADEME, *Potentiels d'extension de la consommation collaborative pour réduire les impacts environnementaux, rapport d'état des lieux*, mai 2015. Les 13 000 emplois sont créés par les 17 initiatives recensées et étudiées par l'ADEME (vente en ligne, location des biens service de VTS, échange de logement,...).

(4) Deloitte, *L'intrapreneuriat : effet de mode ou vague de fond ?*, 2017







www.entreprises.gouv.fr

www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/entrepreneuriat